

AUTOMNE 2018

# Marigny Initiatives

Le journal municipal de la commune de Marigny-Le-Lozon



visitez notre site internet : [www.mairie-marigny.com](http://www.mairie-marigny.com)



## Le mot du Maire...

Ce mois-ci, deux passionnés d'Histoire nous font partager leurs connaissances.

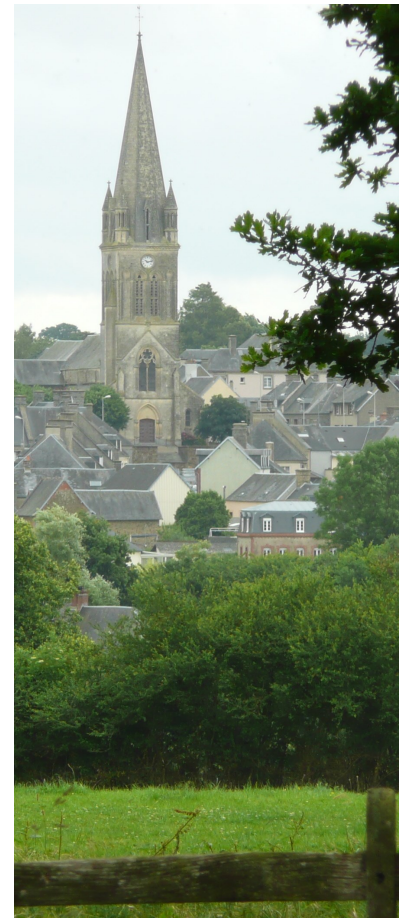
**Yves Hérouard**, ancien Maire-adjoint, s'intéresse aux poilus de Marigny et des environs et nous propose de venir découvrir une exposition en l'honneur du centième anniversaire de l'armistice, commémoration majeure de 2018.

Ce devait être « La der des ders » mais l'actualité et l'histoire nous enseignent que la paix est fragile. Le devoir de mémoire est plus que jamais important. C'est pourquoi, je soutiens la belle initiative d'Yves Hérouard : raconter la vie dans les tranchées à l'appui de sa collection de cartes postales. Je me félicite aussi de la participation active des enfants des écoles, cette année, aux cérémonies commémoratives du 11 novembre qui fleuriront et citeront nos soldats morts pour la France.

De son côté, le captivant **Roger Potier**, notre historien local qui a vécu les bombardements de la seconde guerre mondiale, a choisi de nous transmettre un peu de son savoir en retraçant l'histoire de Marigny à travers une série d'articles. Le premier article évoque les différents emplacements de la mairie depuis 1700 et n'est pas sans rappeler notre actualité communale...

Tous ces témoignages du passé sont primordiaux pour avancer, développer notre commune tout en protégeant son identité et construire l'avenir de nos enfants. L'Histoire et la préservation de nos racines sont des socles importants qu'il convient de prendre en compte dans la réalisation des projets communaux.

**Fabrice LEMAZURIER.**



### Dans ce numéro

Edito du Maire	1
Conseil Municipal	2 à 6
Infos pratiques	7
Expositions	8
Histoire de Marigny	9 à 10
Passé récent	11
Vie associative	12
Vie locale	13

### La Mairie de MARIGNY-LE-LOZON vous accueille :

Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 18h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30. Tél : 02.33.55.15.26

mail : [mairie.marigny@wanadoo.fr](mailto:mairie.marigny@wanadoo.fr)  
[www.mairie-marigny.com](http://www.mairie-marigny.com)

### La Mairie annexe de LOZON vous accueille :

Le mardi de 10h à 12h le vendredi de 16h30 à 18h30

Tél : 02.33.56.23.34

mail : [mairie.lozon@wanadoo.fr](mailto:mairie.lozon@wanadoo.fr)

# CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez tous les comptes-rendus de conseil municipal sur le site internet de la mairie : [www.mairie-marigny.com](http://www.mairie-marigny.com)

Les membres du conseil municipal :

LEMAZURIER Fabrice, BOURBEY Marc, TURGIS Pierre, HOMMET Bernadette, LEGRAVEREND Jean-Claude, GENET Philippe, BESSON Huguette, MONTAGNE Noël, FAUVEL Véronique, LESAGE Florence, HELAINE Stéphane, DOLOUE Cédric, BISSON Valérie, HEUGUET Cédric, TAPSOBA Désiré, LEGENDRE Martine, BISSON Caroline, HEUVET David, HEBERT Magali, GIRES Pascal, COTENTIN Thierry, GIRES Jean-Yves, LAMOUREUX Serge, LE BIHAN Stéphane, MARTIN Fabienne, EUGENE Christiane, GUESDON Joël, MAUDUIT Ludovic, LE BUZULLIER Chantal.

## Séance du 17 juillet 2018

Absents excusés : Noël MONTAGNE, Véronique FAUVEL, Magali HEBERT, Pascal GIRES, Joël GUESDON, David HEUVET, Florence LESAGE, Cédric DOLOUE.

Absents : Stéphane HELAINE, Désiré TAPSOBA, Stéphane LE BIHAN.

Pouvoirs : Pascal GIRES donnant pouvoir à Jean-Yves GIRES. Noël MONTAGNE donnant pouvoir à LEGRAVEREND Jean-Claude. Florence LESAGE donnant pouvoir à BISSON Valérie. Cédric DOLOUE donnant pouvoir à Ludovic MAUDUIT.



### REHABILITATION DE LA SALLE DES FETES DE LOZON LOTS 4, 7 ET 13 : signature des marchés.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le résultat de la consultation concernant la réhabilitation de la salle des fêtes de Lozon - lots 4 et 13,

Après analyse des offres effectuée par le maître d'œuvre, Cabinet Didier Boscher, conformément aux critères énoncés dans le règlement de consultation, la commission d'appel d'offres réunie le 11 juillet 2018 a retenu les entreprises suivantes :

LOT	LIBELLE LOT	NOM	TOTAL € HT
	COUVERTURE		
4	ETANCHEITE ZINGUE-RIE	MARIE & CIE	19 937.26 €
7	PLOMBERIE SANI-TAIRES VENTILATION	CAROLINE BRETON	25 184.71 €
13	DESAMIANTAGE	AMIANTE PRO	27 987.00 €
			73 108.97 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de réaliser ces travaux et autorise Monsieur le Maire à signer les marchés des lots 4, 7 et 13 pour la réhabilitation de la salle des fêtes de Lozon.

Les travaux de désamiantage étant achevés, la démolition a commencé le 8/10.

La fin des travaux est prévue au printemps 2019.

# CONSEIL MUNICIPAL

## CREATION D'UN POLE PUBLIC : signature des marchés.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le résultat de la consultation concernant la création d'un pôle public.

La consultation pour 9 lots a été lancée en procédure adaptée. Après analyse des offres effectuée par le maître d'œuvre, Florence LEROUXEL-Architecte DPLG, conformément aux critères énoncés dans le règlement de consultation, la commission d'appel d'offres réunie le 4 juillet 2018 a retenu les entreprises suivantes :

L O T	LIBELLE LOT	NOM	TOTAL € HT
1	GROS OEUVRE	MAZZERI	62 414.63 €
2	COUVERTURE ETANCHEITE	Pas d'offre	
3	MENUISERIES EXTE- RIEURES	LECARDONNEL	41 215.00 €
4	MENUISERIES INTE- RIEURES – PLATRERIE SECHE	HERPIN	95 311.52 €
5	PLAFONDS SUSPENDUS	G PLAF	17 167.92 €
6	CARRELAGE FAIENCE	CMC	7 985.66 €
7	PEINTURE – SOLS SOUPLES	VIGER	61 831.92 €
8	ELECTRICITE	LEPELLEY	66 000.00 €
9	CHAUFFAGE GAZ – PLOMBERIE- VENTILATION	DEPERIERS	106 277.00 €
			558 203.65 €

Aucune offre n'ayant été reçue pour le lot 2 (couverture-étanchéité) une nouvelle consultation a été lancée avec demande de 2 devis.

Monsieur le Maire propose de retenir l'offre la mieux disante, à savoir celle de l'entreprise BROCHARD-HERNANDEZ pour un montant de 3 037.00 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de réaliser ces travaux et autorise Monsieur le Maire à signer les marchés des lots 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, et 9 pour la création de pôle public.



Le calendrier prévisionnel des travaux du pôle public est le suivant :

4/10/2018 : 1ère réunion de chantier

Décembre : début des travaux de démolition

Janvier : désamiantage

## Questions diverses

### Epicerie place Westport :

Suite à la fermeture de l'épicerie, la municipalité souhaite que cette activité soit reprise et reste disponible pour échanger sur tout projet.

### Projet d'évolution de l'axe routier Saint-Lô-Coutances :

Une convention de partenariat Région – Département a été signée pour financer l'élargissement de l'axe routier Saint-Lô-Coutances. Un projet de 2 X 1 voie est prévu pour 2028.

## CALENDRIER DES ELUS :

6 septembre 2018 14h30 : signature du Contrat de Pôle de Services.

# CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 11 septembre 2018

Absents excusés : HEUGUET Cédric, HEBERT Magali, GIRES Jean-Yves,

Absents : HELAINE Stéphane, LE BIHAN Stéphane

Pouvoir : Jean-Yves GIRES donnant pouvoir à Pascal GIRES.

### Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (SDEM) : implantation d'une borne de recharge pour véhicules électriques

Afin de régulariser l'implantation de la borne de recharge pour véhicules électriques, installée sur le parking rue du 8 mai 1945, il y a lieu d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation temporaire du domaine public.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation temporaire du domaine public avec le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (SDEM) pour l'implantation de la borne de recharge pour véhicules électriques située sur le parking rue du 8 mai 1945.



### Comment ça marche ?

Chaque borne dispose de 2 points de charge permettant la recharge de 2 véhicules simultanément.

Le service e-charge50 est payant. Il est ouvert aux non-abonnés qui peuvent payer à la recharge, par carte bancaire, via l'application mobile (E-charge 50 V2) ou le Serveur Vocal Interactif (0 806 802 002).

### SAINT-LO AGGLO : Fonds de concours aux communes rurales (accessibilité)

Par délibération en date du 2 juillet 2018, le conseil communautaire a accordé à la commune de Marigny-le-Lozon un fonds de concours d'un montant de 15 000 € pour les travaux de restructuration de la salle de convivialité de Lozon pour les travaux de mise aux normes d'accessibilité.

ACCESSIBILITE



Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal accepte le fonds de concours de Saint-Lô Agglo d'un montant de 15 000 € pour la restructuration de la salle de convivialité de Lozon.

### Questions diverses

#### Réseau public de transport en commun :

Monsieur le Maire communique au conseil municipal deux informations relatives au transport en commun MANEO sur la commune :



- \* depuis la rentrée scolaire 2018-2019, les cars scolaires n'empruntent plus la rue de la Barberie. De plus, afin de réduire les risques accidentels, il a été décidé d'appliquer à cette route une limitation de vitesse à 30 km/h.
- \* avec les travaux du pôle public qui devraient débuter en octobre, les arrêts de bus rue du 13 juin, dans les deux sens de circulation, seront déplacés devant l'assurance MMA à compter du 14 septembre 2018.

### Emploi civique

A compter du 5 novembre 2018 un emploi civique, Monsieur Stéphane Turquais, assurera la mission de sensibilisation à la préservation de l'environnement et aux gestes éco-citoyens sur la commune de Marigny-le-Lozon.

# CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 octobre 2018

Absents excusés : LEGENDRE Martine, LESAGE Florence, MARTIN Fabienne, HEUGUET Cédric.

Absents : HELAINE Stéphane, LE BIHAN Stéphane.

Pouvoirs : LEGENDRE Martine donnant pouvoir à TAPSOBA Désiré, MARTIN Fabienne donnant pouvoir à GIRES Pascal, LESAGE Florence donnant pouvoir à BISSON Valérie.

## AMENAGEMENT DU BOURG DE MARIGNY (TRANCHE 1) : mission de maîtrise d'œuvre

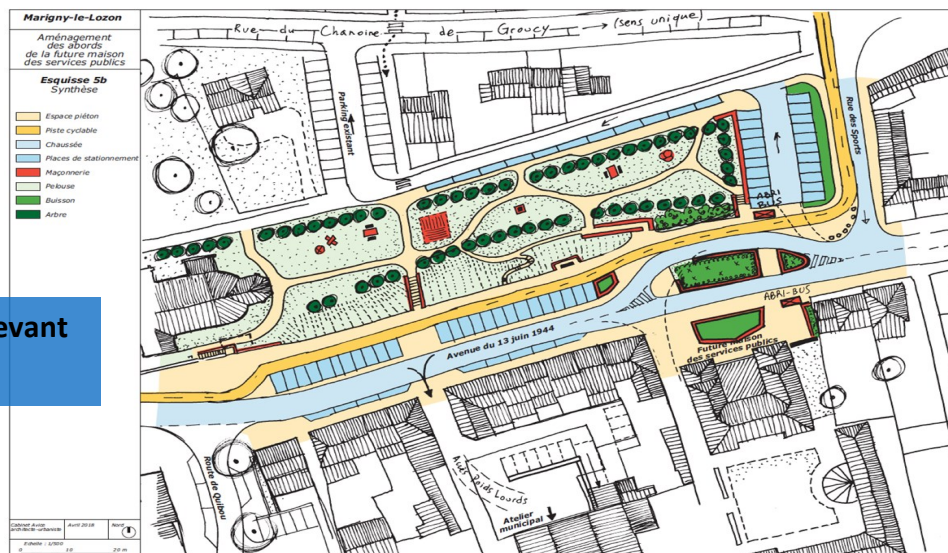
Monsieur le Maire donne le résultat de l'appel d'offres du 31 août 2018 concernant la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du bourg de Marigny (tranche 1).

Suite à l'analyse des offres effectuée par la commission d'appel d'offres réunie le 3 octobre 2018, conformément aux critères énoncés dans le règlement de consultation, le classement est le suivant :

ARCHITECTE	Classement
PRY TEC	1
CABINET AVICE	3
ATELIER STRATES EN STRATES	2

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 1 voix « contre » et 25 voix « pour » décide de confier la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du bourg de Marigny (tranche 1) au groupement PRY TEC / PLANIS et autorise Monsieur le Maire à signer le marché pour un montant de 28 200.00 € HT.

Aménagement devant le pôle public



## CONVENTION AVEC L'EPFN (ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE)

Dans le cadre de l'aménagement du bourg de Marigny, il apparaît important de traiter les immeubles dégradés et vacants en élargissant l'offre de logements.

L'Établissement Public Foncier de Normandie propose d'accompagner la commune pour rechercher des solutions de traitement de l'ancien hôtel de la Communauté de communes sis 1 rue du 8 Mai 1945, pour y réaliser des logements destinés aux populations modestes.

Ce dispositif permettrait de bénéficier d'un accompagnement pour la définition du projet, la maîtrise foncière, les travaux préparatoires au projet, mais aussi la remise sur le marché du foncier et le financement d'une partie du déficit d'opération.

La mission comprend la réalisation d'une étude de faisabilité et si nécessaire toute autre étude ou diagnostic permettant la reconnaissance de contraintes liées au site (diagnostic amiante et plomb, étude topographique, étude documentaire et historique, étude pré-travaux).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'étude de faisabilité pour l'opération 1 rue du 8 mai 1945 à Marigny, et toutes pièces annexes à cette affaire.

# CONSEIL MUNICIPAL

## PRIX DE VENTE DES LOTS 7 ET 8 : LOTISSEMENT LES ORMES 19

Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux de baisser le prix de vente des lots 7 et 8 du lotissement les Ormes 19, de la manière suivante :

Lot	superficie	Prix de vente	Prix de vente revu
Lot 7	792 m <sup>2</sup>	35 640 €	32 076 €
Lot 8	748 m <sup>2</sup>	33 660 €	30 294 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal donne son accord pour les nouveaux prix de vente des lots 7 et 8 du lotissement les Ormes 19.

## Questions diverses

### POINT SUR LES PARCELLES DISPONIBLES A LA VENTE

Lotissement	Lot	superficie	Prix de vente
Les Ormes 19	Lot 7	792 m <sup>2</sup>	32 076 €
	Lot 8	748 m <sup>2</sup>	30 294 €
	Lot 1	587 m <sup>2</sup>	23 000 €
Les Ormes 4	Lot 2 - option	539 m <sup>2</sup>	21 500 €
	Lot 3 - option	446 m <sup>2</sup>	17 550 €
	Lot 4 - option	752 m <sup>2</sup>	28 500 €
Rue de Quibou	Lot 2	822 m <sup>2</sup>	32 000 €
	Lot 3	815 m <sup>2</sup>	32 000 €

## LISTE ELECTORALE : MISE EN PLACE DE LA COMMISSION DE CONTROLE

A compter du 1er janvier 2019, le principe de révision annuelle des listes électorales sera annulé. Il est prévu que les listes électorales seront établies par la commune, sous l'autorité du Maire, et non plus par le bureau de vote.

La commission de contrôle aura un rôle a posteriori pour examiner les recours administratifs formés par des électeurs concernés par une décision de refus d'inscription ou de radiation du Maire et de contrôler la régularité de la liste électorale au moins une fois par an.

Cette commission sera composée d'un conseiller municipal, du délégué de l'administration et du délégué du tribunal.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a nommé :  
M. Pierre TURGIS

M. Denis RABASSE, délégué du tribunal

M. Gérard DEPERIERS, délégué de l'administration

## EPICERIE PLACE WESTPORT

Le conseil municipal demande à Monsieur le maire de se mettre en rapport avec le Notaire chargé de la cession du bâtiment de l'épicerie sis 1 place Westport afin d'obtenir les conditions de la vente.

## POINT SAINT-LO AGGLO

La municipalité remercie la communauté d'agglomération pour la réhabilitation des terrains de tennis et l'installation de nouveaux luminaires dans la salle de sports.



Assainissement collectif : des branchements non identifiés ont été constatés sur la commune. Un courrier va être adressé aux abonnés pour régulariser l'abonnement dû de 2016 et 2017.

Un point a été fait sur l'avancement des commissions « ordures ménagères » et « eau et assainissement ».

## CALENDRIER DES ELUS :

le 12 octobre à 20h30 à la salle des fêtes de Marigny : réunion d'échange entre les riverains et les organisateurs du rallye automobile.

Le 21 octobre : repas du Fil d'Argent de Marigny

Le 3 novembre : repas des cheveux blancs de Lozon

Le 11 novembre : cérémonie communautaire avec exposition de Monsieur Yves Hérouard.

Le 13 novembre à 20h30 : prochain conseil municipal

Le 18 décembre à 19h : réunion du personnel

Le 18 janvier à 20h30 : vœux du Maire de Marigny

# INFOS PRATIQUES

## FERMETURE DES SECRÉTARIATS DE MAIRIE

Les secrétariats de Marigny et Lozon seront fermés le vendredi 2 novembre.

En raison des congés la mairie de Marigny sera fermée :

- \* Le lundi 24 décembre
- \* Le vendredi 28 décembre l'après-midi
- \* Le lundi 31 décembre

La mairie annexe de Lozon sera fermée du 28 décembre au 4 janvier inclus.

## ORDURES MENAGERES LOZON

Le ramassage des ordures ménagères prévu sur la commune déléguée de Lozon mercredi 26 décembre est reporté au jeudi 27 décembre 2018.



## INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Afin de voter aux élections de 2019, vous devez vous inscrire **avant le 30 décembre 2018** en mairie avec les justificatifs suivants :

- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile



## AIDE CHAUFFAGE

Comme les années précédentes, le CCAS a décidé de venir en aide aux personnes qui auraient des difficultés à faire face à leurs dépenses de chauffage. Si vous voulez bénéficier de cette aide vous voudrez bien venir compléter en mairie un dossier de demande d'aide

avant le 14 novembre 2018

Les justificatifs de vos ressources à fournir sont :

- Bulletin de salaire ou titre de pension
- Allocations diverses etc...
- Avis de non imposition 2018

## ARRET MINUTE ECOLE JULIEN BODIN

Depuis la rentrée, une nouvelle configuration de l'arrêt minute a été mise en place afin de garantir une meilleure sécurité pour les enfants.



Les parents qui souhaitent accompagner leurs enfants jusqu'en classe et qui arrivent tôt, doivent s'orienter vers du stationnement de courte durée (les parkings du collège, de la salle de sports ou rue Chanoine de Groucy par exemple).



# EXPOSITIONS



## MARIGNY-LE-LOZON



### EXPOSITIONS

### POUR LES COMMEMORATIONS DU CENTENAIRE DE LA FIN DE LA GRANDE GUERRE

A l'initiative de M. Yves HEROUARD, notre cartophile marignais, après de nombreux mois de recherche, et plusieurs déplacements dans le Nord Est de la France, celui-ci prépare une exposition qui sera visible lors des cérémonies commémoratives de la fin de la guerre 1914-1918, afin de rendre hommage à nos soldats morts pour la France, (351 dans notre ancien canton, dont 76 à Marigny et 27 à Lozon) et aussi à l'ensemble des victimes de cette guerre.

Les visiteurs pourront lors de cette exposition :

- Consulter la fiche individuelle de nos soldats décédés. (âge - grade - unité - lieu du décès et de la sépulture).



- Parcourir divers tableaux contenant plus de 350 cartes postales d'époque, retraçant différents moments de cette guerre (Vie et combats dans les tranchées – les divers matériels de guerre, de transports et les moyens de soins infirmiers et de restauration. De très belles cartes brodées et fantaisies et aussi les cartes postales et correspondances envoyés par les soldats à leurs familles ou de ces dernières à leurs soldats.



Une recherche a été faite sur les divers personnages qui ont marqué le commandement de guerre.



Enfin un condensé sur la bataille de VERDUN et du Chemin des Dames, hauts lieux de cette guerre où nombre de nos soldats ont perdu la vie.



Ce sera pour les anciens, mais aussi pour les plus jeunes, un moment de réflexion et de mémoire pour que le temps passant, le passé ne soit pas oublié.



Cette exposition se tiendra :

**A MARIGNY – Salle des Fêtes du samedi 10 au mercredi 14 Novembre.**

**Horaires : Samedi 10 et dimanche 11 Novembre : de 14h à 19h.**

**Lundi 12, mardi 13 et mercredi 14 Novembre : de 10h à 19h.**

**A LOZON – Salle de la mairie : du vendredi 16 au dimanche 18 Novembre.**

**Horaires : de 14h à 18h.**

# HISTOIRE DE MARIGNY

De sa belle écriture, Roger Potier nous conte l'Histoire de Marigny au travers d'une série d'articles dont voici le premier.

Mairie de Marigny de 1700 à 2018



Une mairie a existé dans une halle sur la place centrale de Marigny. C'est pourquoi il est nécessaire de découvrir l'histoire des halles.

## La halle sud et la halle nord

La place du marché entre les deux halles, le marché fut créé au cours de l'année 1770 en vue et en signe de prospérité de Marigny à cette époque l'autorisation fut décidée par lettre patente royale en avril 1570 pour un marché hebdomadaire Le mercredi.

Les halles furent construites plus tard probablement entre 1770 et 1790.

## La halle sud

ouverte vers haut de la place et des maisons attenantes vers le bas : elle mesurait environ 40 mètres de long, 5 mètres de plus que la halle nord.

## La mairie

La mairie occupait la dernière maison de la halle sud au bas de la place. Les anciennes photos le confirment. Avec les années ce lieu très fréquenté était dégradé, devenu vétuste et délabré. Il devenait nécessaire de construire une nouvelle Mairie. Il faudra attendre de nombreuses années. N'est-il pas dit, l'espoir fait vivre!...

La halle sud fut détruite au cours du mandat de Monsieur Louis Serroux, maire de Marigny de 1919 à 1929.

## Une nouvelle mairie

Un grand terrain était disponible dans le bourg de Marigny. Située sur la haute de Montreuil. Il fut acquis pour la construction d'une nouvelle Mairie.

Il fut décidé de construire la Mairie au centre de ce bâtiment, prendra une place importante : La Poste (P.T.T - Poste - télégraphe - téléphone)

De chaque côté : à gauche la mairie, à droite la Justice de Paix.

Un juge de Paix habitait Marigny

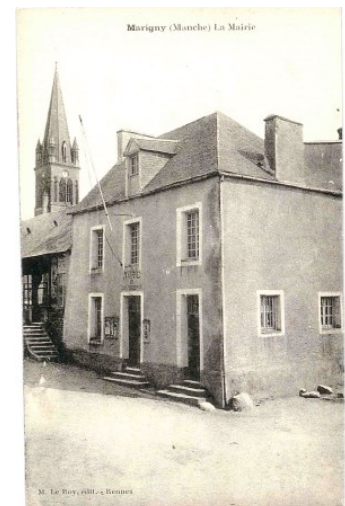
Je l'ai connu dans les années 1940 (témoignage)

Le bâtiment toujours présent fut construit en 1929

Il faut rappeler que la mairie se trouvait au bas de la place (halle sud) et la poste tout près au bas de la « rue des Bouchers »



A gauche : halle sud, au milieu : la place du marché, à droite : halle nord



Ancienne mairie au bas de la halle sud



De gauche à droite : poste, la mairie, justice de paix.

# HISTOIRE DE MARIGNY

Dans le grand terrain derrière La poste - Mairie et Justice Paix nous avons connu ce qu'on appelait le Champ de foire, un terrain de foot et une petite parcelle réservée au basket-ball.

À partir de 1880 près de la rue des Alleux aujourd'hui fut construite l'école publique des filles. Un long préau avec une entrée rue des Alleux rejoignait la maison des enseignantes près de la route de Montreuil, devant le préau vers le sud se trouvait une cour de récréation fermée vers la route.

Au cours des décennies passées l'enseignement a évolué et des écoles nouvelles sont arrivées. Cette école des filles se trouvait disponible depuis très longtemps.

En août 1999 une demande est faite à M<sup>r</sup> le maire de Marigny pour la mise à disposition d'un local dédié à la mémoire des événements de 1944. Cette ancienne école est mise à notre disposition. Le Memorial "COBRA" fut inauguré le 27 juillet 2002 et l'extension avec deux salles en mai 2009.

La maison des enseignantes est aujourd'hui un restaurant creperie.

Il faut rappeler : dans Marigny avant 1944 :

l'ancienne gendarmerie et l'école Notre-Dame furent construites en 1851

le presbytère au XVIII<sup>e</sup> siècle et couvert en paille jusqu'en 1868

La plupart des maisons du bourg étaient à cette époque couvertes en paille

le presbytère de Marigny a été la résidence des "doyens" de la paroisse où

11 prêtres ont occupé ce lieu depuis 1846.

## une nouvelle Mairie

Après les événements de 1944, Marigny était comme les autres villages en partie détruit, il a fallu aux sinistrés beaucoup de courage, d'espérance et de patience en attendant une reconstruction, c'est un authentique témoignage, nous l'avons vécu.

La mairie près de la poste construite en 1929 était trop exigüe, il fallait prévoir une nouvelle mairie dans la reconstruction, il fut décidé, l'ensemble des lieux que nous connaissons aujourd'hui : la mairie, la salle des fêtes au centre du bourg.

À l'entrée nous pouvons lire ces lignes gravées sur une plaque de marbre :

LE 13 NOVEMBRE 1960 CETTE MAIRIE A ÉTÉ INAUGURÉE  
PAR M<sup>r</sup> FRANCIS GRAEVE PRÉFET DE LA MANCHE DE M. M<sup>rs</sup> LOUIS NOËL ETANT MAIRE  
ET PAUL LEGAS, JACQUES LAPEYRE ADJOINTS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL  
M<sup>r</sup> PILORGE ARCHITECTE

## La mairie de 2018

La population de Marigny est en croissance. La mairie ne répond plus aux normes exigées. La mairie de Marigny (4<sup>e</sup> depuis 1700) dont le projet avancé sera située près de l'HEPAD rue du 13 Juin 1944 dans l'ancien bâtiment appelé "Le Couvent" depuis 1846.

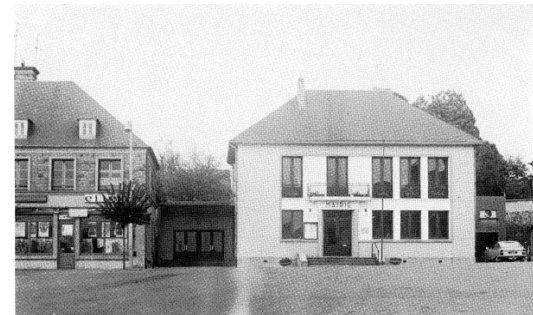
Une autre histoire commence...

L'histoire de la présence d'un couvent à Marigny mérite d'être connue...

Encore un peu de patience ...



Entrée du Mémorial Cobra  
Rue des Alleux à Marigny



Mairie de Marigny  
Place Westport à Marigny



À gauche mur de l'ancien couvent  
Rue du Couvent vers 1930

# PASSE RECENT

## RENTREE

### Ecole Julien Bodin

La rentrée s'est effectuée en chantant !

Les 354 élèves de l'école Julien Bodin accompagnés des enseignants ont entonné des chants devant leurs parents.

Un moment convivial pour une reprise en douceur.



## DUO NORMAND

La météo venteuse et pluvieuse de ce dimanche 23 septembre 2018 n'a épargné aucun coureur du Duo Normand.

Les coureurs s'élançaient cette année sur un nouveau circuit de 50,8 km et c'est le Danemark qui a régné en maître sur l'épreuve avec la première et la deuxième place, la troisième place revenant à l'équipe française FDJ.

Le duo Anthony Delaplace finit quant à lui quatrième.



## REPAS DU FIL D'ARGENT

Sur le thème du « 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice » le repas du Fil d'argent s'est déroulé le 21 octobre 2018.

185 convives participaient à ce repas qui se passe toujours dans la bonne humeur et permet de passer un agréable moment.



# VIE ASSOCIATIVE

## Les manifestations à venir.

Salle des fêtes de Lozon



Salle des fêtes Marigny



### Octobre 2018 :

**Dimanche 28 octobre** : bourse aux jouets et puériculture organisée par l'A.P.E de l'école Julien Bodin ☎ 06.89.49.17.78

**Mercredi 31 octobre** : loto organisé par les anciens combattants de Marigny ☎ 06.98.98.26.32

### Novembre 2018 :

**Samedi 3 novembre** : loto organisé par l'A.P.P.E.L de l'école Notre Dame ☎ 06.70.46.11.39

**Samedi 17 novembre** : repas organisé par l'A.C.C.M ☎ 02.33.55.13.58

**Dimanche 18 novembre** : bourse aux jouets et puériculture organisée par l'A.P.E.L de l'école Notre Dame

**Mercredi 21 novembre** : concours de belote organisé par le club de l'amitié ☎ 06.70.97.61.07

**Dimanche 25 novembre** : loto organisé par le Fil d'Argent

### MERCREDI 28 NOVEMBRE 2018

#### COLLECTE DE SANG

A la salle des fêtes de Marigny Place Westport Marigny de 15h30 à 19h00



### Décembre 2018 :

**Dimanche 2 décembre** : loto organisé par les anciens combattants section de Marigny ☎ 06.70.46.11.39

**Mercredi 5 décembre** : loto organisé par Marigny Je T'Aime ☎ 06.70.46.11.39

**Samedi 15 décembre** : Soirée Années 80 organisée par l'association AU 120 renseignements : au120.jimdo.com

**Mercredi 19 décembre** : loto organisé par les anciens combattants de Marigny ☎ 06.98.98.26.32

### 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice

le dimanche 11 novembre à Marigny

#### Programme de la cérémonie :

10h45 : rassemblement devant la mairie

11h00 : messe du souvenir et de la paix

12h00 : cérémonie au monument aux morts

12h15 : vin d'honneur à la salle des fêtes

### Sainte-Barbe et Sainte-Cécile

Comme tous les ans les SAPEURS POMPIERS fêteront leur Sainte-Barbe et Sainte-Cécile, accompagnés de la Lyre Marignaise

Le Samedi 1er décembre

Nous invitons la population à venir nombreuse nous rejoindre pour les cérémonies .

(Les horaires seront indiqués ultérieurement sur le site internet de la mairie)

### REPAS DANSANT AU PROFIT DU Téliéthon

Vendredi 7 décembre

organisé par l'association danses vacances  
À la salle des fêtes place Westport de Marigny  
Réservations au 06.80.13.38.90

### MARCHE DE NOEL

Dimanche 9 Décembre 2018

Organisé par L'APE du Collège Jean Monnet  
de 10h à 18h  
à la salle des fêtes place Westport de Marigny  
venue du Père Noël vers 11h et 16h.  
Contact : 06.75.39.23.21

Retrouvez tous les renseignements sur les associations sur le site internet de la mairie : [www.mairie-marigny.com](http://www.mairie-marigny.com) dans la rubrique Les associations.

## Zoom sur un de nos commerçants

### L'atelier des vieux meubles

Installée à Marigny-le-Lozon depuis quelques semaines, Christine LEZAT avait commencé son activité de relooking de vieux meubles en 2015 à Saint-Lô.

Passionnée par son activité, mais un peu à l'étroit, elle a trouvé au 22 rue Auguste Eudeline à Marigny le local qui se prête à son activité et à l'exposition de son travail.

Deux prestations sont proposées à la clientèle :

- \* vente des meubles exposés au magasin
- \* Relooking des meubles de clients selon différents styles : brut nature, champêtre, charme chic, bord de mer, baroque.

Ainsi des meubles relégués dans des greniers retrouvent une seconde vie grâce à un talent sûr où l'originalité et la créativité le disputent à l'esthétisme. Il faut voir !



Magasin ouvert du mardi au samedi  
de 10h à 13h et de 15h à 19h.

Site : atelierdesvieuxmeubles.com

Tél : 06.30.64.47.51

## LES SERVICES DANS LA COMMUNE

### Permanence de Mme Adèle HOMMET-LELIEVRE

Conseillère Départementale : le mercredi de 9h15 à 10h15 SUR RDV  
adele.hommet-lieuvre@manche.fr **06.31.40.21.29**

### GENDARMERIE St Jean De Daye **02.33.72.50.20**

Du lundi au samedi de 8h à 12 h et de 14h à 18h  
Et le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h

### TRESORERIE **02.33.55.15.10**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi 8h30-12h30.

### LA POSTE **02.33.77.55.00**

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30  
le samedi de 9h à 12h30.

### CRECHE **02.33.06.12.37**

### ACCUEIL DE LOISIRS **02.33.72.23.98**

Pôle enfance

### R.E.P.A.M (relais Enfants **02.33.05.23.84**

Parents assistants maternelles)

Mercredi de 9h à 11h30 et le jeudi de 16h à 18h30

### MAISON DES JEUNES **06.37.03.18.98**

Mercredi et samedi 14h à 18h et pendant les petites vacances scolaires.

### ECOLE JULIEN BODIN **02.33.55.15.93**

### ECOLE NOTRE DAME **02.33.55.49.94**

### COLLEGE JEAN MONNET **02.33.55.19.86**

### MARIGNY TOURISME

Chalet place Westport

**02.33.55.08.13**

### BIBLIOTHEQUE

Lundi 16h30 à 17h30, mercredi 10h30 à 12h et de 14h à 17h, vendredi 16h30 à 17h30, samedi 10h30 à 12h.

**02.33.56.81.29**

### ASSISTANTE SOCIALE

Tous les jeudis de 14h à 17h à la mairie  
Sur rendez-vous

**02.33.77.28.93**

### C.L.I.C

Centre médico social 7 rue de La Libération à Saint-Lô

**02.33.06.04.71**

### A.D.M.R

Tous les mercredis de 9h30 à 11h45  
à l'ancienne Communauté de Communes.

**06.65.11.04.10**

### MAISON DE RETRAITE

**02.33.77.14.77**

### SAUR

**02.50.72.40.00**

### C.D.H.A.T

Mardi 15 mai de 9h30 à 12h30

**02.33.75.64.24**

### MISSION LOCALE

Sur rendez-vous à la mairie le lundi après-midi

**02.33.57.17.17**

### C.D.R.P

**02.33.55.34.30**

### DECHETTERIE

Lundi 9h-12h 14h-18h, mercredi 14h-18h le jeudi 14h-18h  
samedi 9h-12h 14h-18h.